



La prochaine séance du
Conseil Municipal aura lieu le :
1^{er} juillet 2025 à 20h30
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du précédent procès-verbal

1. Règlement intérieur de la piscine municipale.
2. Création d'un service « piscine » et organisation du temps de travail correspondant.
3. Modification du régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P).
4. Modification du règlement du service assainissement.
5. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
6. Répartition entre les communes membres de la communauté de communes Touraine-Est Vallées des sièges des conseillers communautaires.
7. Désignation d'un membre suppléant au Pays Loire Touraine.

Questions diverses